



2, rue Saint Martin
35530 Servon sur Vilaine
02.99.04.29.02
secretariat@caravanemjc.com
www.caravanemjc.com

Servon sur Vilaine, le 13 septembre 2022

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire **du vendredi 30 septembre** aura pour but d'échanger sur la procédure d'alerte du commissaire aux comptes, d'ores et déjà suspendue et de présenter le budget prévisionnel 2023, la convention et l'avenant à la convention avec la commune de Servon-sur-Vilaine et l'avance de trésorerie de la FRMJC si nécessaire.

Elle pourra également être le lieu d'échanges sur les perspectives de l'association, tout en respectant les décisions prises à la dernière Assemblée Générale Ordinaire du 22 juillet 2022.

**Vous êtes donc conviés à cette Assemblée Générale Extra-Ordinaire
Le vendredi 30 SEPTEMBRE à 18H, salle de diffusion**

Le Conseil d'Administration de la Caravane MJC

POUVOIR

Ne sont concerné-e-s par le pouvoir uniquement les adhérents à jour de l'adhésion

Je soussigné-e

Nom-prénom

Adresse

Ne pourra pas être présent à l'AGO du 30 septembre et donne pouvoir à :

Nommement désigné-e pour prendre part aux votes à l'ordre du jour de l'AGO.

Fait à Le

Signature précédée de la mention 'bon pour pouvoir'